



## QUESTIONS DP CFDT Réunion du 08 juillet 2015

- 1) Q : Arrêt piscine L6 pas de place pour faire l'arrêt (B)  
R : La réfection des arrêts (marquage au sol) est prévue sur les allées du Parc. Il est demandé aux policiers municipaux de passer plus fréquemment.
- 2) Q : L18 en sortant de la Z.I. revoir le passage des bus quille ou trottoir (B)  
R : Un essai avait été effectué avec un conducteur cela passe bien et les quilles sont là pour faire ralentir les voitures.
- 3) Q : Demande de changement d'emplacement des demandes d'arrêts dans les bus car les clients appuient non-volontairement dessus en prenant la barre pour s'asseoir (B)  
R : Cela est couteux et long à faire, mais nous allons étudier cela. L'info est remontée chez Heuliez pour faire.
- 4) Q : L7 toilette Quetigny des jeunes demandes aux agents les clés des toilettes pour avoir de l'eau, voir avec la ville ou association du coin pour leur faire mettre un point d'eau. (B)  
R : Aucune solution une demande est faite à la ville.
- 5) Q : L4 arrêt bicentenaire → Actisud : pas de repère pour s'arrêter les barrières sont systématiquement en face des portes. (B)  
R : Pas de modifications pour les barrières, elles sont là pour éviter le stationnement. Nous n'avons pas de solutions
- 6) Q : Où en est la problématique des casiers « casque » au CEM, toujours pas réglées? (B)  
R : C'est le responsable du management qui gère le problème et en son absence, nous n'avons pas la réponse qui sera mis dans le compte-rendu. La réponse est très cavalière de la direction, en effet quand un responsable est absent c'est son N+1 qui doit répondre et connaître le dossier. Nous avons l'impression que la direction n'a pas envie de faire avancer le dossier.
- 7) Q : Les ralentisseurs de l'avenue du Lac mal placés car la remorque n'est pas systématiquement alignés et glisse dessus provoquant accident. (B)  
R : Cela est déjà signalé depuis 2010, nous relançons le dossier à la ville.
- 8) Q : L42 toujours délocalisé aux ateliers qu'en est-il et surtout gênant pour la navette personnel qui a du mal à se recalculer (peu de temps de parcours). (B)  
R : Le paramétrage du SAE est en cours, les plans du terminus du CEM sont enfin arrivés.
- 9) Q : L42 : manque de temps au terminus du fait les agents quand ils doivent aller aux toilettes un tour est perdu (Exemple 59 tours le samedi) (B)  
R : Pour le samedi été cela a été corrigé, c'est exact et modifié pour la rentrée.
- 10) Q : Rlt R1 les agents demandent d'avoir un principe de rythme plus régulier et non matin après midi dispo et nuit le tout dans la même semaine. (B)





**S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS**

R: C'est un vrai sujet d'actualité et nous avons un travail en cours sur l'enchaînement des services et en particulier, nous avons demandé à un chrono-biologiste d'étudier nos rythmes de travail.

11) Q: Semaine 7 rlt soirée revoir le principe (301-BT7-301-BT7) et mettre les deux services fixes l'un derrière l'autre (B)

R: Cela aurait été revu en commission horaire pour la rentrée (à vérifier)

12) Q: Nous demandons que les RD3 (en attendant de disparaître, non signataire du protocole de levée de grève) en VSVU soit mis au moins un mois à l'avance. (B)

R: Pour le RD un mois avant cela n'est pas possible. Et une semaine avant à voir

13) Q: Revoir principe roulement soirée, vous deviez en discuter en CHSCT (non fait) afin de couper la semaine avec deux services identique à la suite maximum (B, T)

R: Cela a été vu en commission horaire.

14) Q: Peut-on avoir les fascicules plus tôt comme avant car la cela fais court deux semaines à l'avance. (B, T)

R: Nous essayons de revenir à une normalité, mais avec les travaux Tram, plus compliqué à imprimer. Prochain fascicule arrivera le 20/07.

15) Q: Pourquoi les salariés effectuant la FCO n'ont pas eu leurs samedis, alors que le responsable d'exploitation s'était engagé à voir ce qu'il pourrait faire pour eux. (B, T)

R: Il n'y aura pas d'aménagement, mais voir le planning si besoin. Cela est une réponse très démagogique. Nous rappelons quand même à la direction que vous obligez les agents à changer leurs roulements sans leur demander leur avis. Vous les programmez sur des heures supplémentaires sans leur accord, une fois de plus !!!!!!!!!!!!!!!

16) Q: Nous demandons de nous fournir des infos sur les chutes dans les bus et tram :

a. Par lignes différenciés.

b. Par tranche horaires.

R: Nous posons des questions à l'avance pour avoir des réponses et une fois de plus, la direction est dans l'incapacité de répondre en nous disant qu'ils vont construire les statistiques qui n'existeraient pas. Nous sommes surpris car il y a de l'affichage dans les TV INFO et la avec des camemberts. Alors nous dire que l'on mettra la réponse dans le compte rendu est toujours DÉSINVOLTE.

17) Q: Est-il exact que nous n'avons pas le droit de faire des ouvertures générales sur le tram alors que nous avons du monde et perdons jusqu'à 3 minutes quand cela n'est pas fait. Un agent du PCC aurait signalé à un conducteur qu'il n'en avait pas le droit (T)

R: le responsable exploitation préconise l'ouverture générale quand cela est possible. Nous lui demandons de transférer cette info à tous ces agents de maîtrise.

18) Q: Que faites-vous avec Les personnes des « Tanneries » sur les voies (Voie unique, ex 19 juin file d'attente sur les voies). Nous avons des problèmes pour rentrer au dépôt, qu'en est-il pour vous ? (T)





**S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS**

R: Nous surveillons davantage les caméras et les organisateurs font attention à ce que cela se passe bien.

19) Q: Direction Quetigny (Sully), il manquerait un feu tricolore au niveau du dos d'âne (plus de feu tricolore bas) et certaines voiture ne le voyant pas celui du haut le grille(T)

R: En effet, nous avons vu cela. Nous avons demandé pour faire cela.

20) Q: Revoir le niveau sonore des climatisations voyageurs bus hybrides. (A, B)

R: Heuliez affirme qu'ils ne peuvent pas baisser le niveau sonore sans baisser le niveau d'efficacité de la climatisation. Nous avions à une époque des PANZERS qui faisaient du bruit moteur (Vanhool AG700), maintenant nous avons des véhicules ne faisant quasiment plus de bruit à l'extérieur par contre à l'intérieur le niveau sonore ne s'est pas amélioré.

21) Q: (Jour d'agression Chaput) Un agent signale au PCC (lui au corol) que deux individus était sur le toit du bus de la L3. PCC répond on fait nécessaire et après renseignements le Cr qui conduisait la L3 n'a pas eu ni vus personne pour cet incident (E.C.)

R: Rien n'a été trouvé sur les rapports. Evidement l'agent qui s'occupe de cela au PCC ne va pas le mettre s'il ne s'est occupé du problème. A vous de régler cela en interne.

22) Q: Pourquoi le nombre de RD travaillé et non travaillé, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, n'a pas été donné au secrétaire du CHSCT. (G)

R: Les infos ont été données en DP du mois de mai. Exact, mais le secrétaire remplaçant ne l'a pas eu.

23) Q: Appel d'urgence fait par l'agence commerciale qui ne correspond au numéro de radio correspondant à l'agence. Des essais ont-ils été faits pour vérification. (Mkt)

R: Il y a eu un problème il y a un mois, mais c'est réglé maintenant.

24) Q: Questions diverses :

Q: 10301 toujours erreur sur prise de service. (Fin 11h49 pour le service précédent et prise de service à 11h55 pour le 10301) Devait être corrigé.

R: ils vérifient.

Q: Service de soirée 3 samedis d'affilés depuis deux ans l'été et l'année dernière on nous a dit que c'était une erreur, mais cette année encore identique.

R: Nous allons vérifier notre réponse de l'année dernière.

Q: Nous demandons une copie des SAT (Signalements atelier) au CHSCT.

R: Cela est à réfléchir pour redonner l'info au conducteur qui a signalé

Q: TEE-SHIRT atelier quand !





**S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS**

R: La réponse à cette question est strictement la même que l'année dernière. Si cela continue, nous irons faire une quête devant le grand Dijon si nous devons faire l'aumône car ces tee-shirts ont existés.

Q: Sur bus 3216, un titre s'est vendu automatiquement pourquoi ?

R: Nous allons regarder

Les AVSR peuvent-ils avoir le Bermuda

R: Non pour l'image commerciale.

(T) : Tram      (B) : Bus      (G) : Général      (M) : Maîtrise      (Mkt) : Marketing      (A) : Atelier  
(E.C.) : Environnement-contrôle      (Adm) : Administratif

## Compte rendu CE Réunion 08 juillet 2015

1) Q: Présentation du rapport du médecin du travail pour 2014

R: Suite à la nouvelle réforme de la médecine du travail et du au manque de médecin, celle-ci nous présente son assistante infirmière spécialisée qui pourra une fois sur deux faire la consultation si aucun soucis de santé particulier sur le salarié. De fait pour un salarié Lambda le médecin ne pourra être vu que tous les 4 ans (et peut être porté à 5).

Rien de nouveau sur 2014, hormis Que notre infirmière a obtenu son diplôme suite à sa formation.

2) Q: Approbation du PV de la réunion du 20 mai 2015.

R: Après les modifications apportés en réunion approuvé.

3) Q: Consultation sur la nouvelle DUE Frais de santé.

R: Vu que c'est une décision UNILATERAL de l'employeur, les 6 élus s'abstiennent. Les nouvelles conditions pour la mutuelle ADREA seront envoyées à tous les salariés.

4) Q: Information de la direction sur le futur appel d'offres suite au conseil de communauté du 25 juin.

R: Il a été acté au conseil de communauté de juin que le prochain contrat en 2017 sera une DSP (qui devrait être de 6 ou éventuellement 7 ans). Celle-ci va changer car ce sera une première en France et on parlera plutôt de contrat de « MOBILTE ». Elle englobera :

Bus tram et Divia Vélo (Comme aujourd'hui).

Vélo Libre-service (Velodi géré par Clear-Channel à ce jour) NOUVEAU

Les stationnements (Parking en ouvrage et Voirie), Hors gare et hôpital (NOUVEAU)

Fourrière voiture et vélo (NOUVEAU)





S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS



[www.cfdtdivia.net](http://www.cfdtdivia.net)



[equipecfdt@cfdtdivia.net](mailto:equipecfdt@cfdtdivia.net)

Nous avons demandé si le % de sous-traitance a déjà été évoqué, la réponse de la direction est négative.

5) Q : Décompte des retenues pour grève : Information sur la dénonciation de l'usage en vigueur dans l'entreprise portant sur le calcul des jours de grève basé sur les modalités de l'article 2 de la loi du 19 octobre 1982.

R : L'entreprise informe qu'à partir du mois d'août, elle se basera sur le réel travaillé pour les retraités sur les jours de grève (au lieu du 1/30<sup>ème</sup> qui correspond à 4,96h de retiré), elle estime que la nouvelle loi sur le dialogue social lui permet de le faire (2007). Chaque salarié recevra un courrier pour l'en informer sur ces nouvelles modalités.

6) Q : Information de la direction sur l'évolution des modalités de déclaration de grève

R : Suite aux abonnements que la direction a faits, elle estime ne plus mettre de binôme toute la journée. Pour elle ce sera à partir du mois d'août, de 8h00 à 13h00 sur répondeur et de 13 à 17h00, le binôme qui prendra en charge cela avec vérification du répondeur du matin. Les OS demandent à ce que sécurisé ce répondeur pour éviter les pertes de données.

7) Q : Information de la direction sur le versement de la prime d'intéressement.

R : La prime sera versé avec un maxi de 673.38€ brut (619.51€ net) 39 % du personnel l'aura. Pour 36% du personnel supplémentaires, ils auront entre 607€ et 673.38€ brut. 752 personnes sont éligibles et 14 n'auront vu leur absence complète de l'entreprise pour diverses raisons (Congé sans soldes, maladie, ...)

8) Q : Demande d'information sur le montant alloué pour la politique dite du « digital » à Kéolis Dijon

R : Le « Digital » correspond au site Web classique et smartphone. Les applications ont été refondues en 2014 pour une mise en route en 2015 avec un budget de 65000€.

9) Q : Demande d'information sur l'évolution des tarifs.

R : C'est la première fois qu'il y a un vote du conseil de communauté sur deux années ensemble (2015 et 2016) au même moment.

01/07/2015 : augmentation des tarifs abonnements :

- ✓ 7 jours 11€50 → 12€00
- ✓ 5-17 ans 12€ → 12€50
- ✓ 17-25 ans 27€75 → 30€
- ✓ 25 ans et + 37€00 → 40€00
- ✓ Pas d'augmentation sur les titres unitaires.

01/07/2016 : augmentation des titres unitaires :

- ✓ TU au distributeur 1.20€ → 1€30



[www.facebook.com/SyndicCfdtDivia](http://www.facebook.com/SyndicCfdtDivia)



[twitter.com/CFDTDIVIA](https://twitter.com/CFDTDIVIA)



06.62.38.81.93

(Délégué syndical François Vandembroucke)

06.95.66.97.95 (sms)



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

- ✓ TU au distributeur avec vente de support 1€50→1€60
- ✓ TU avec tickets en rechargement à bord 1€50→1€60
- ✓ TU Avec vente de support en rechargement à bord 1€80→1€90

10) Q: Demande d'un état du nombre de vente de pass 1H en mai et juin 2015 avec le comparatif avec mai et juin 2014.

R: En mai et juin 2014→132000 en mai et juin 2015→128000 soit une baisse de 3%

11) Q: Demande d'explications concernant le décalage ou erreur entre le fichier informatique « compte conducteur » et le relevé DAAC concernant le nombre de tickets et solde restant

R: les corrections concernant cette erreur sur la vente de boîte TSC va être corrigés le 8 juillet et tout sera normal au 9 juillet.

12) Q: Depuis quand le code du travail ou la CCN permettent-ils à l'entreprise de programmer des heures supplémentaires (RD).

R: Pour l'entreprise les RD ne sont pas des heures supplémentaires programmées (Qu'est-ce donc vu que l'entreprise oblige les salariés à travailler). La direction signale que c'est un contentieux avec la CFDT qui se règle en ce moment au tribunal. En effet le tribunal devra statuer en septembre sur ce sujet épineux des RD. De plus la CFDT fait remarquer que dans les nouvelles grilles de rentrée les heures de roulements sont au-delà de la moyenne prévue par les accords. Comme nous l'avons dit, nous allons voir cela d'arrache-pied dès que la direction aura été obligée de retirer ses RD suite à la prochaine décision du tribunal.

13) Q: Information sur l'évolution de l'organisation du PCC.

R: La direction informe que le PCC aura 18 régulateurs Tram et les agents qui ne sont pas dans ces conditions devront être en conformité avec cela. Chaque agent de maîtrise n'ayant pas cette condition a été vu et cela devrait se régler d'après eux. Nous n'en sommes pas sur de notre côté.

14) Q: Point sur les recrutements et embauches.

R:

- + 5 candidats retenus pour Conducteurs viendront fin d'année début 2016.
- + Responsable de groupe nommé agent de maîtrise venant du PCC.
- + Un à deux régulateurs PCC en cours de recrutement.
- + Le mainteneur tram est toujours en cours de recherche

15) Q: Point sur les recrutements AVSR et consultation de la CE :

R: Il y avait 13 internes et 20 externes qui ont passés les tests. Reste sur le final 1 interne et 5 externes pour 3 places. La direction pose le principe suivant que si en interne on y arrive on





**S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS**

prendra en externe. Elle consulte le CE qui répond à 6 contre sur ce principe. La direction ne donne pas sa réponse sur ce qu'elle va faire. A suivre très vite.

16) Q : Point sur les effectifs trimestriels.

R : Le point a été transmis si vous souhaitez voir le document vous pouvez nous le demander en privé. Nous faisons une remarque qu'il y a beaucoup d'inaptitude et qu'il y a un énorme risque d'augmenter les cotisations prévoyance. Voir questions diverses

17) Q : Demande de joindre à la fiche de paie des salariés la note explicative concernant le CPF.

R : Non car cela a déjà été fait. Les salariés la désirant peuvent la demander individuellement au service RH

18) Q : Demande relative à la possibilité de présence de salariés lors des réunions de CE.

R : C'est non car il Ya des infos confidentielles qui ne doivent pas sortir de certaines réunions et les salariés « lambda » ne sont pas soumis aux mêmes obligations que les élus CE et ceux qui viennent en réunion officiellement.

19) Q : Demande de transmission au trésorier du CE de l'état détaillé du Budget détaillé de fonctionnement du CE, ainsi que le relevé nominatif des détachements permanence et autre du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 30 juin 2015.

R : Nous n'avons pas eu le temps de le préparer il est en cours et vous sera transmis ce jour. Par vous n'aurez un relevé nominatif, cela regarde le CE et son secrétaire pour savoir qui il détache. L'élu trésorier (CGT) est en désaccord avec le secrétaire (FO) sur le nombre de détachement. Nous aurions nous aussi pu poser le même genre de question car les détachements ne sont pas toujours très égalitaire, mais comme le dit le secrétaire, c'est lui qui choisit et fais ce qu'il veut (A bon entendeur).

20) Q : L'inscription pour les chèques vacances se fera du 1<sup>er</sup> septembre au 29 septembre

R : INFO

21) Q : Remerciement à la direction pour le prêt du bus à la sortie des enfants.

R : INFO

22) Q : la commande de jouets de Noël doit s'effectuer avant le 10 septembre.

R : INFO

23) Q : L'inscription pour le karting doit s'effectuer avant le 10 septembre.

R : INFO

24) Q : La journée d'info des pêcheurs au CE se fera le 16 octobre

R : INFO

25) Q : Questions relatives au CHSCT :





S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS



[www.cfdtdivia.net](http://www.cfdtdivia.net)



[equipecfdt@cfdtdivia.net](mailto:equipecfdt@cfdtdivia.net)

- Demande d'un retour d'expérience sur le dispositif Fête de la musique et préparatif du concert de rentrée.

R : Il n'y a rien à signaler en termes d'exploitation pour les fêtes de la musique. Pour le concert de rentrée la L3 et 6 passeront en articulé et 6 et 11 seront dévié par Carnot.

- Comme le préconise l'institut National de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents de travail, demande d'une dotation de vêtements légers, couleurs claires pour l'été, le pantalon noir n'est pas du tout adapté.

R : Cela relève de la commission habillement qui a eu lieu

- Demande de remplacement de la fontaine d'eau fraîche situé en salle de repos (celle-ci est dans un état de saleté importante)

R : Au 1<sup>er</sup> étage cela est fait. Pour le rez-de-chaussée que vous nous indiquez, nous prenons en compte et vérifions.

26) Q : Demande de communication aux délégués syndicaux du planning « Cadre de permanence »

R : Non car c'est un planning théorique qui change fréquemment et de plus les D.S. ont le téléphone du cadre de permanence qui sert à cela

27) Q : Pourquoi le directeur de la publication du « Tout DIVIA N°10 » et également directeur du marketing récemment promu au groupe, souhaite-t-il que les utilisateurs de Divia vélo écrivent des poèmes médiévaux ? et chantent des poèmes médiévaux ?

R : Petite coquille dans ce journal ou ballade et balade ont été mal écrites. L'un voulant dire se promener et l'autre des chansons médiévales. Nous ferons attention à cela.

28) Q : Questions diverses

- ✓ Pourriez-vous afficher dans le tableau de la CE, le nom des personnes qui font les permanences afin que les agents puissent le savoir !
- ✓ Il pourrait y avoir 1, 2 ou 3 voyages organisés par le CE l'année prochaine, nous vous redemandons si une priorité pour ces agents qui veulent y aller pourrait se faire sur les Congés Annuels.

R : (Direction) Nous ne trouvons pas cela honnête vis-à-vis des autres agents qui ne prennent pas ce genre de voyages et seraient défavorisé. (CFDT)→Cela a pu se faire dans les 20 dernières années, nous ne comprenons pas pourquoi cela n'est plus possible !!!!! (Et en particulier avec le système de grille actuel).

- ✓ Prévoyance : Le secrétaire signale que suite à la réunion sur la prévoyance qui a eu lieu il y a quelques jours, il s'avère que le compte de l'entreprise est déficitaire. En effet le bilan entre les rentrées et les sorties et en particulier ce que Klésia (ancienne CARCEPT) doit verser dans les



[www.facebook.com/SyndicCfdtDivia](http://www.facebook.com/SyndicCfdtDivia)



[twitter.com/CFDTDIVIA](https://twitter.com/CFDTDIVIA)



06.62.38.81.93

(Délégué syndical François Vandembroucke)

06.95.66.97.95 (sms)



**S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS**

années futures (Age de la retraite augmentant 60→62 ans voir 65, 67) est très élevé. Il y a des chances que les cotisations augmentent au 1<sup>er</sup> juillet 2015 avec négociation avec Klésia. Il faudrait une augmentation de 50% des cotisations. De fait pour exemple le CE dépensait sur budget de 2013, 110000€ et en 2015 130000€ il devrait de fait en remettre au moins 65000€ de plus !!!! Donc le budget du CE réel pour le reste sera en baisse.

Pour info simple la prévoyance couvre : l'invalidité et les arrêts de travail au-delà des six mois d'arrêts.

29) Q : Date du prochain CE

R : 16/09/2015

*Le CE le 08 juillet matin*

*Le DP le 08 juillet après-midi.*

